



L'INFORMATEUR

Le bulletin d'information de Saint-Placide

NOVEMBRE 2010

Veillez prendre note qu'à l'occasion du Jour du souvenir, le bureau municipal et la bibliothèque seront fermés le jeudi 11 novembre prochain.

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE

Le programme de vaccination gratuite de la Santé publique vise les personnes suivantes :

- Les personnes de 60 ans et plus;
- Les personnes ayant une maladie chronique y compris celles présentant une obésité importante;
- Les femmes enceintes au 2^e et 3^e trimestre ainsi que les enfants de 6 à 23 mois;
- L'entourage de ces personnes et celui des bébés de moins de 6 mois.



Les personnes visées par le programme pourront donc se présenter, sans rendez-vous, le 12 novembre 2010 au 183, rue des Anges à Oka (salle de la Mairie) de 12 h 30 à 19 h 30.

N.B. Veuillez porter des manches courtes et apporter votre carte d'assurance maladie.

AVIS IMPORTANT -

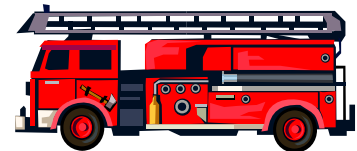
RAPPEL DE TAXES

Veillez prendre note que lorsqu'un paiement est effectué en retard, **une pénalité de 5 %** ainsi que **des intérêts de l'ordre de 15 % annuel** sont ajoutés au solde impayé.

**Rappel – Sortie au salon du Livre de Montréal
Samedi le 20 novembre 2010
Pour informations :
450-258-1780**

Les pompiers de Saint-Placide vous rendront visite dans les prochains mois, afin de s'assurer de la conformité de vos avertisseurs de fumée.

Ils profiteront de leur présence pour répondre à vos questions. Pour informations supplémentaires, veuillez communiquer avec Monsieur Daniel Lalonde, directeur du Service incendie de la Municipalité de Saint-Placide au 450 258-2305.



ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Le 1^{ER} novembre dernier, lors de l'assemblée ordinaire, le conseil municipal a adopté les résolutions suivantes :

- ⇒ De verser une somme de 200 \$ à la Fondation Maxime Letendre pour la construction de la Maison d'hébergement au nouveau Centre de cancérologie de la Cité de la Santé à Laval qui permettra aux patients en région éloignée d'éviter de se rendre à Montréal pour recevoir des soins appropriés ;
- ⇒ De renouveler l'Entente de services aux sinistrés avec la Société canadienne de la Croix-Rouge pour une période de trois (3) ans, soit pour 2010, 2011 et 2012 ;
- ⇒ D'accepter le dépôt du rapport du maire sur la situation financière tel que présenté, ainsi la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$;
- ⇒ Avis de motion et dispense de lecture est donné qu'un règlement sera proposé concernant les prévisions budgétaires pour l'année 2011, les taux des taxes foncières et spéciales ainsi que les tarifs de compensation pour les services d'aqueduc, d'égout, d'électricité et de collecte de déchets ;
- ⇒ Avis de motion et dispense de lecture est donné qu'un règlement sera proposé afin de déléguer certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats à la directrice générale ;

Prenez note que la prochaine assemblée ordinaire du conseil municipal aura lieu le lundi 6 décembre 2010, 20 heures, à la salle Jean-Paul-Carrières.



USEZ DE VOTRE ŒIL DE LYNX

Il vous est peut-être déjà arrivé ou il vous arrivera peut-être d'être témoin d'activités suspectes dans votre quartier ou ailleurs. Dans une telle situation, savez-vous comment agir ?



Voici des éléments qu'il serait très important de noter si vous apercevez par exemple un rôdeur ou un véhicule suspect chez un voisin ou devant un commerce fermé ou autre.

Description physique : Taille, poids, race, cheveux, habillement, façon de s'exprimer, langue et signes distinctifs (barbe, lunettes, tatouages, etc.).

Véhicule suspect : Numéro de plaque d'immatriculation, marque, modèle, couleur et direction.

Notez le nombre d'individus et tentez d'écrire tous les détails. Signalez sans délai l'événement à votre service de police. Identifiez-vous ou laissez un numéro de téléphone, il sera ainsi plus facile pour les policiers de vous joindre s'ils ont des informations supplémentaires à vous demander.

En tout temps et partout au Québec :
911 ou cellulaire : *4141

ARMEZ-VOUS DE PRUDENCE !

La chasse est, pour beaucoup de personnes, un loisir agréable à pratiquer en groupe dans une atmosphère de détente et de camaraderie. Malheureusement, le mauvais entreposage des armes à feu vient trop souvent assombrir cette activité plaisante. Bien souvent, ce sont les proches du détenteur de l'arme à feu qui sont victimes de ce drame puisqu'ils n'ont pas toujours l'expérience requise pour bien manier les armes, dont le tiers des suicides est souvent commis par une personne de l'entourage du chasseur. Pourtant, il existe des moyens simples et peu coûteux pour entreposer correctement ses armes à feu. Plusieurs types de barres de détente sont vendues dans la plupart des magasins de chasse et pêche. **PRUDENCE EST DE MISE !**

ON CHANGE L'HEURE CE DIMANCHE



7 NOVEMBRE 2010

ALORS ON CHANGE LES PILES DU DÉTECTEUR DE FUMÉE !

Qui dit changement d'heure dit aussi changement de piles du détecteur de fumée. Le Service des Incendies de Saint-Placide encourage fortement les Placidiennes et Placidiens à remplacer les piles de leurs détecteurs de fumée au moins une fois par année.

Le meilleur moyen de se rappeler de cette règle sécuritaire de base est de faire coïncider cette pratique avec le changement d'heure.

Savez-vous qu'à la bibliothèque !

CHRONIQUE BIBLIO

Heures d'ouverture

Dimanche et lundi : Fermé
Mardi et vendredi : 14 h à 21 h
Mercredi et jeudi : 14 h à 16 h
Samedi : 10 h à 12 h et 14 h à 16 h

La chute à livre demeure disponible en tout temps pour le dépôt des documents et pour éviter des frais de retard.

Club du Rat Biboche

Tu as entre 4 ans et 8 ans, viens rencontrer Brindille qui te racontera une belle histoire LE 4 DÉCEMBRE 2010 À 10 H et qui s'intitulera :

L'anniversaire du père Noël



Pour de plus amples informations ou pour vous inscrire, veuillez communiquer avec Mme Chantal Breault au 450 258-1780.

- Un abonnement et le prêt de livres est **TOTALEMENT GRATUIT**, pour les résidents de Saint-Placide ;
- Il y a pleins de livres à découvrir, soit des romans, bandes dessinées, livres sur les arts, décoration, sports, médecine, l'histoire, voyages, cuisine ...
- **Que ce mois-ci il y a plus d'une vingtaine de nouveautés de disponibles entre**



La fille du pasteur Cullen : Tome 3
Sonia Marmen



Nouveau Monde
Anne Robillard



Le siècle 1
Ken Follet



Même le silence à une fin
Ingrid Betancourt



Le journal d'Aurélien
Laflamme
Tome 7
India Desjardins

- 4 stations de travail d'ordinateurs sont à votre disponibilité GRATUITEMENT, soit pour faire des recherches sur Internet Haute Vitesse, faire un travail sur la suite de Microsoft Office, etc ;
- Que le Club du Rat Biboche est de retour. Le rat Biboche est un petit rat de bibliothèque mignon comme tout qui raffole des livres. Il invite les tout-petits âgés de 4 à 8 ans à faire partie du cercle d'initiés et ainsi découvrir, comme lui, le plaisir des livres et la joie de fréquenter sa bibliothèque. L'appartenance à un club de lecture contribue à renforcer la passion de lire chez l'enfant. Faites vite ! Le nombre de places est limité. Le club du rat Biboche, c'est aussi un site internet avec des chansons, des jeux et des conseils pour les parents ! www.aventuriersdulivre.qc.ca/biboche
- Qu'il y a encore plein d'autres choses à découvrir, alors je vous invite à venir me rencontrer pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque et il me fera plaisir de vous rencontrer et de vous conseiller !



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

Chères Placidiennes,
Chers Placidiens,
Et membres du conseil municipal,

C'est avec plaisir que je vous présente le rapport du maire sur la situation financière de la Municipalité de Saint-Placide, pour l'année 2010, en conformité aux articles 955 et suivants du Code municipal (L.R.Q., c. C-27.1). Au cours de ce rapport, je traiterai des états financiers consolidés se terminant au 31 décembre 2009 ainsi que le rapport du vérificateur sur ces états, du dernier programme triennal d'immobilisation. Suivront des indications préliminaires quant aux résultats de l'exercice financier en cours et enfin, des orientations générales du prochain budget.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS SE TERMINANT AU 31 DÉCEMBRE 2009

États des recettes et dépenses Fonds d'administration

Revenus	(2 454 660) \$
Charges	2 367 044 \$
Conciliation à des fins fiscales	(203 634) \$
Propriétés destinées à la revente	(23 798) \$
Financement	405 884 \$
Affectations	(137 146) \$

État du surplus accumulé – Fonds d'administration

Solde du surplus accumulé à la fin de l'exercice 2009 : 46 310 \$.

État de la dette à long terme

Les montants des revenus à prévoir pour le remboursement de la dette à long terme à la charge de la municipalité, pour le secteur des Épinettes, s'élèvent à 268 500 \$ et pour la conduite sous-pression et pompe à incendie est de 165 900 \$. La quote-part de la municipalité relativement à la dette à long terme de la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes est de 121 542 \$ au 31 décembre 2009.

LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Le rapport de vérification au 31 décembre 2009 a été préparé par la firme Lavallée Hébert, C.A. et confirme que les états financiers représentent fidèlement la situation financière de la Municipalité de Saint-Placide au 31 décembre 2009, selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION

Parmi les projets les plus importants ou en voie de réalisation de dépenses en immobilisations pour l'année 2010, nous retrouvons l'achat de deux (2) défibrillateurs incluant valises et CPR-D-PADZ, de deux (2) réservoirs d'huile à chauffage ainsi que trois (3) habits de feu pour le service des incendies, d'un (1) four micro-ondes et d'un refroidisseur pour la bibliothèque municipale, de deux (2) mobiliers de bureau pour le service des loisirs et des communications et le service administratif, l'acquisition des installations portuaires.

LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE EN COURS

L'administration rigoureuse du conseil, la gestion stricte des dépenses et la collaboration de bons nombres de bénévoles, ont fait en sorte que la Municipalité de Saint-Placide devrait terminer l'exercice financier 2010 avec un surplus aux livres.

LA LISTE ANNUELLE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000 \$

Comme le prévoit l'article 955 du Code municipal du Québec, je dépose au Conseil municipal la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ et la liste de tous les contrats octroyés depuis l'assemblée de novembre 2009 comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

LA RÉMUNÉRATION ET LES ALLOCATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

La *Loi sur le traitement des élus municipaux* (L.R.Q. c. T-11.001) requiert que le rapport du maire mentionne les rémunérations et allocations de dépenses que chaque membre du conseil municipal reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal.

En 2010, la rémunération pour les membres du Conseil était la suivante :

Poste	Salaires	Allocation
Maire	12 953.76 \$	6 476.88 \$
Conseillers	3 735.24 \$	1 867.44 \$
Maire – Représentant M.R.C. de Deux-Montagnes	2 915.85 \$	1 457.93 \$
Maire - Représentant du conseil d'administration à la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes	4 926.24 \$	2 463.12 \$

LES ORIENTATIONS DU BUDGET 2011

Au cours des prochaines semaines, le Conseil municipal et la direction générale prépareront les prévisions budgétaires 2011 et le Programme triennal d'immobilisations pour les années 2011, 2012 et 2013. Les orientations générales du budget 2011 s'articulent autour des besoins exprimés par les citoyens.

L'année 2011 sera marquée par la réalisation de plusieurs projets pour la communauté Placidienne. En effet, plusieurs projets d'immobilisation verront le jour au cours de la prochaine année. En termes de loisirs, nous poursuivrons nos travaux de réaménagement dans le parc Cyrille-Lalande. Au niveau des infrastructures, la Municipalité de Saint-Placide s'est portée acquéreur des installations portuaires appartenant au Ministère des Pêches et Océans au début de l'année 2010. Ainsi, des travaux majeurs de réfection au quai seront réalisés au cours de l'année 2011, avec l'aide financière reçue dans le cadre de cette transaction.

Également, l'aboutissement d'un projet qui nous tient à cœur depuis de très nombreuses années se réalisera au cours de l'année 2011. En effet, la Municipalité de Saint-Placide a obtenu une aide financière provenant du Fonds Chantiers Canada-Québec pour la mise aux normes du système de traitement des eaux usées (secteurs Villageois et Épinettes). Ce montant est constitué de deux contributions égales provenant respectivement du gouvernement du Québec et du gouvernement du Canada.

Compte tenu de l'état de vétusté du toit de l'église, ce dernier sera restauré au cours de l'année 2011. Une aide financière provenant du Ministère de la culture, des communications et de la Condition féminine permettra à la Municipalité de Saint-Placide d'effectuer lesdits travaux. La Municipalité de Saint-Placide contribuera à parts égales pour ladite restauration.

Le conseil municipal entend maintenir les événements actuels tout en assurant un entretien adéquat des routes, entre autres la prévision de la réfection du rang Saint-Jean et à poursuivre l'amélioration des services de l'administration, de la sécurité publique, des loisirs et de la culture, de l'urbanisme et des travaux publics.

Conclusion

En terminant, je tiens à remercier toute la communauté Placidienne pour son soutien et sa loyauté. Le conseil municipal se joint à moi pour exprimer sa gratitude envers tous les comités et groupes communautaires pour leur dynamisme qui se reflète bien au-delà de Saint-Placide. Votre dévouement est l'ingrédient clé pour que les nombreuses activités sociales, communautaires, culturelles, de loisirs et municipales soient une réussite. Sans la participation de quelques centaines de bénévoles, Saint-Placide ne rayonnerait pas comme il le fait actuellement. Merci à tous !

Également, je désire remercier le personnel de la municipalité pour sa collaboration ainsi que pour la qualité du travail accompli par tous et chacun et le service des Incendies qui veille sur la sécurité de tous. Je me dois aussi de remercier les membres du conseil qui consacrent de nombreuses heures visant à maintenir, ou améliorer, la qualité de vie des Placidiennes et Placidiens. **Un grand merci encore à tous !**

Veillez recevoir l'assurance de ma sincère considération,

Denis Lavigne,
Maire



BABILLARD DES ORGANISMES

Marché de Noël Féérique, de la Corporation de l'abbaye d'Oka

Les 11, 12, 18 et 19 décembre
2010

Informations :
www.magasinabbayeoka.com



Souper de Noël



Les bons Vivants le 11 Décembre 2010

Salle Jean-Paul-Carrières, 18 h **20 \$**
Souper servi par le Chalet du Ruisseau
(apportez votre boisson)

Informations : Robert Therrien
450-537-1781

PAROISSE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE

PARDON-EUCHARISTIE (1^{ère} communion)

Votre enfant doit avoir 8 ans ou plus, ou être en 3^{ème} année
ou plus

La rencontre d'inscription est pour les parents et les enfants :

Mercredi le 1^{er} décembre 2010 à 19 h ou
Samedi 4 décembre 2010 à 10 h 30 ou
Mardi 7 décembre 2010 à 19 h

Apporter : Certificat de Baptême si l'enfant n'a pas été
baptisé dans l'une ou l'autre église de la Paroisse Saint-
François d'Assise.

Prévoir un montant de 70 \$ (si vous êtes de la Paroisse), 90 \$
(si vous êtes de l'extérieur) pour les frais encourus au cours
de cette démarche. Un reçu peut être émis.

Information : Nicole Poirier au 450 473.7377

CONCERT DE SERGEÏ TROFANOV VIOLON



le 18 décembre 2010 à 20h

Église de Saint-Placide

La Société Arts et Culture de Saint-Placide présente un magnifique
concert avec un artiste mondialement connu, le violoniste Sergeï
Trofanov.

Cet artiste apprécie l'ambiance de Saint-Placide pour y avoir déjà
joué dans une formule plus intimiste.

Pour l'occasion, il sera accompagné de Vladimir Sidorov
(accordéon Bayan) et de Olga Trofanova (piano).

Sergeï Trofanov est né dans un village de Moldavie (URSS) ; dès
sa toute petite enfance, il est très influencé par la musique
tzigane : accordéon, balalaïka, flûte de pan ; à 5 ans, lors d'un
mariage, il est charmé par le son du violon et se prend de passion
pour cet instrument. Après ses études, il devient membre de
l'Orchestre de l'Armée Rouge. Il s'installe à Montréal en 1991. Il
donne des concerts dans le monde entier : États-Unis, Europe de
l'Est, Angleterre, France, Japon, etc.

Que la musique se fasse fougueuse ou romantique, le violoniste
Sergeï Trofanov vous invite à un voyage aux sonorités
nostalgiques et aux rythmes endiablés ! Charme et séduction
résumant très bien la magie qu'exerce ce violoniste sur un public
suspendu aux mouvements de son archet qui distille sur son
instrument la chaleur et la romance des pièces tzigane, des
musiques de film et des mélodies populaires.

De la Russie à aujourd'hui, le virtuose Sergeï Trofanov s'est
imprégné de toutes ces musiques du monde qu'il interprète pour
vous avec le plus grand plaisir et toujours ... *à la manière
tzigane !!!*

Ainsi, le samedi 18 décembre 2010, à 20h, l'église de Saint-
Placide mettra sa beauté et sa sonorité au service de ces
musiciens afin de vous offrir un spectacle inoubliable.

L'entrée est de 20 \$ (15\$ pour les résidents de Saint-Placide).

On pourra réserver son entrée à partir du 8 novembre par courriel
à sac.cmallen@videotron.ca ou par téléphone 450-258-2211